



# AVIS AU PUBLIC

## Circulation

<b>CHANTIER 1</b>	<b>RUE DE DIPPACH</b> <b>DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00</b> <b>AU SAMEDI 31 AOÛT 2024 À 16:00</b>
<b>CHANTIER 2</b>	<b>RUE DES CHAMPS</b> <b>DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00</b> <b>AU SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 À 16:00</b>
<b>CHANTIER 3</b>	<b>RUE DE LA PÉTRUSSE</b> <b>DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00</b> <b>AU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 À 16:00</b>
<b>CHANTIER 4</b>	<b>RUE DE DIPPACH</b> <b>DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 DE 08:00</b> <b>AU SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 À 16:00</b>



**RUE DE DIPPACH****DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00  
AU SAMEDI 31 AOÛT 2024 À 16:00**

Il est porté à votre connaissance que des travaux de raccordement seront réalisés par la société Sogeroute Schmit & Schmit S.à r.l. dans la rue de Dippach de l'intersection avec la rue du Pont jusqu'au N° 19 de la rue de Dippach du lundi 26 août 2024 de 08:00 au samedi 31 août 2024 à 16:00. A cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux

- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N°s 15 et 17 de la rue de la Dippach ne sera pas garanti pendant la durée des travaux
- ▶ L'accès au garage et terrain privé de la maison N° 13 de la rue de Dippach sera garanti pendant la durée des travaux
- ▶ L'accès à la rue du Pont sera garanti
- ▶ Les poubelles sont à déposer devant la route barrée dans la rue de Dippach pour la collecte des déchets
- ▶ Une déviation sera mise en place par la rue de Dippach, la rue du Pont et la rue J.F.J. D'Huart

**RUE DES CHAMPS****DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00  
AU SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 À 16:00**

Il est porté à votre connaissance que des travaux de raccordement seront réalisés par la société Sogeroute Schmit & Schmit S.à r.l. dans la rue des Champs du lundi 26 août 2024 de 08:00 au samedi 7 septembre 2024 à 16:00. A cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux.

- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N°s 12A, 12B, 13A, 13B, 14, 15 et 16A de la rue des Champs sera garanti uniquement de 16:00 à 08:00 pendant la durée des travaux
- ▶ Les poubelles sont à déposer devant la route barrée dans la rue des Champs pour la collecte des déchets
- ▶ Une déviation sera mise en place par la Cité Am Wenkel et la rue de Mamer

**RUE DE LA PÉTRUSSE****DU LUNDI 26 AOÛT 2024 DE 08:00  
AU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 À 16:00**

Il est porté à votre connaissance que des travaux de raccordement seront réalisés par la société Sopinor Constructions S.A. dans la rue de la Pétrusse de l'intersection avec la rue Rilspert jusqu'au N° 32 de la rue de la Pétrusse du lundi 26 août 2024 de 08:00 au samedi 28 septembre 2024 à 16:00. A cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux.

- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N°s 32, 34, 36 et 38 de la rue de la Pétrusse ne sera pas garanti pendant la durée des travaux
- ▶ L'accès à la rue Rilspert sera garanti
- ▶ Les poubelles sont à déposer devant la route barrée dans la rue de la Pétrusse pour la collecte des déchets
- ▶ Une déviation sera mise en place par la rue des Primevères, la rue des Aubépines, la rue des Dahlias, la rue de la Pétrusse, la rue des Champs et la Cité Am Wenkel

**RUE DE DIPPACH****DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 DE 08:00  
AU SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 À 16:00**

Il est porté à votre connaissance que des travaux de superstructure seront réalisés par la société Sogeroute Schmit & Schmit S.à r.l. dans la rue de Dippach du lundi 2 septembre 2024 de 08:00 au samedi 12 octobre 2024 à 16:00. A cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux.

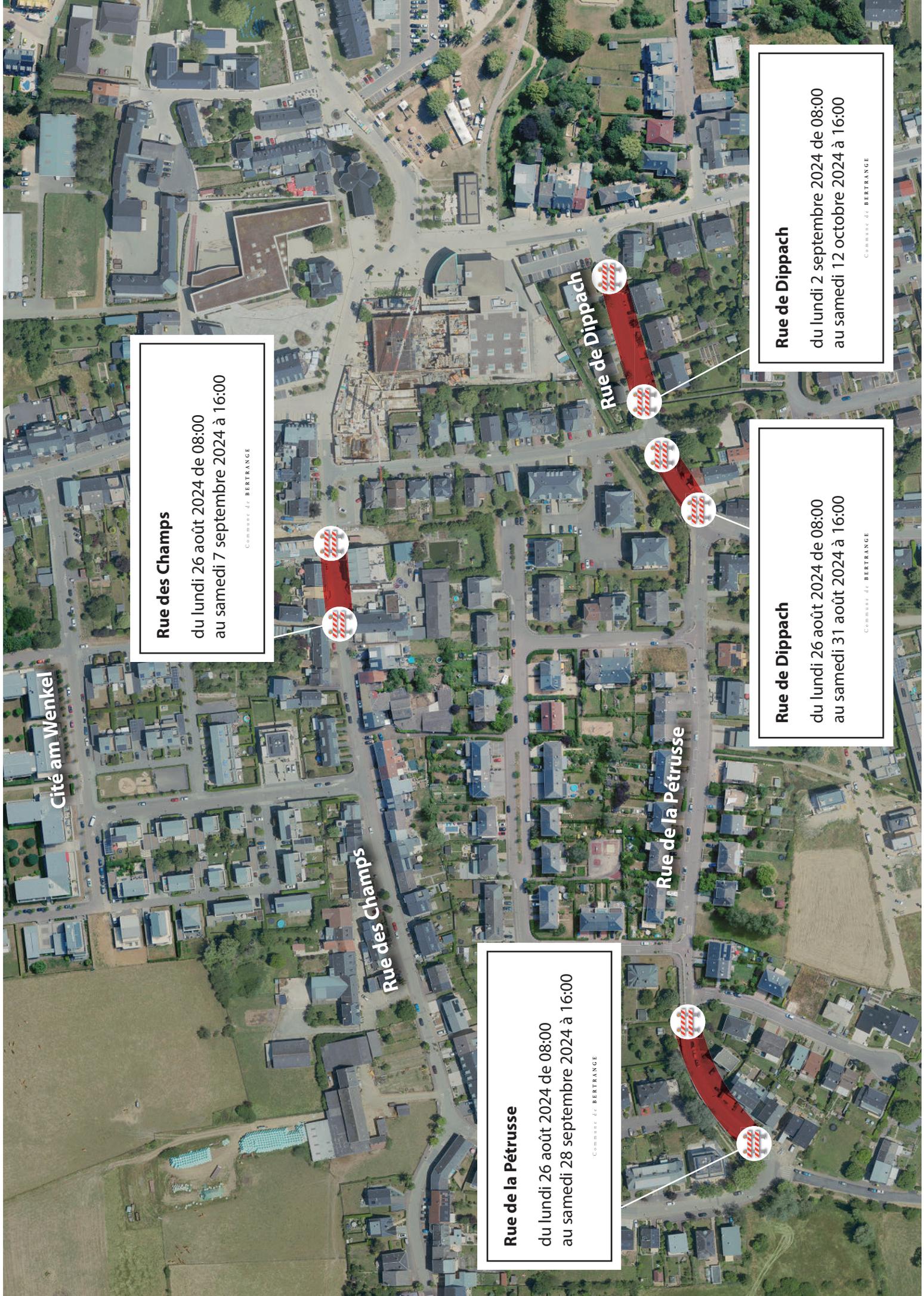
- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N°s 2 à 11 de la rue de Dippach ne sera pas garanti selon l'avancement des travaux
- ▶ Une déviation sera mise en place par la rue de Leudelange, la rue J.F.J. D'Huart et la rue de Dippach
- ▶ L'accès aux piétons sera garanti pendant la période des travaux

**Important :** Les restrictions sont également valables pour les clients, fournisseurs ou entreprises chargées de travaux privés. Ceux-ci qui sont à informer par les riverains concernés !

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le collège échevinal

Monique SMIT-THIJS   Youri DE SMET   Frank COLABIANCHI



**Rue des Champs**

du lundi 26 août 2024 de 08:00  
au samedi 7 septembre 2024 à 16:00

Commune de BERTRANGE

**Rue de la Pétrusse**

du lundi 26 août 2024 de 08:00  
au samedi 28 septembre 2024 à 16:00

Commune de BERTRANGE

**Rue de Dippach**

du lundi 26 août 2024 de 08:00  
au samedi 31 août 2024 à 16:00

Commune de BERTRANGE

**Rue de Dippach**

du lundi 2 septembre 2024 de 08:00  
au samedi 12 octobre 2024 à 16:00

Commune de BERTRANGE